

COMMUNIQUE DE PRESSE
07 novembre 2014

AWIPH – ONE – PHARE Un pas vers l'inclusion des enfants en situation de handicap

Pour les parents d'enfants en situation de handicap, l'accueil dans les crèches, chez les accueillantes, à l'école, dans les activités extrascolaires...ne se fait pas sans heurts. C'est ce que révèle « l'état des lieux quantitatif et qualitatif concernant les enfants en situation de handicap âgés de 0 à 12 ans en Fédération Wallonie-Bruxelles ».

Ce dernier est le résultat d'une recherche menée par l'Agence Wallonne pour l'Intégration des Personnes Handicapées (**AWIPH**), le service Personne handicapée Autonomie Recherchée (**PHARE**) de la Commission Communautaire française de la Région de Bruxelles Capitale et l'Office de la Naissance et de l'Enfance (**ONE**).

Les résultats, présentés ce 7 novembre 2014 aux Députés du Parlement de la Fédération Wallonie-Bruxelles, ont également révélé que les familles souffraient d'un **manque d'informations** quant à leurs droits, aux services existants et aux personnes ressources pouvant les accompagner. D'autres **besoins** ont été pointés comme par exemple : **être face à des professionnels formés et informés, disposer de solutions adaptées...**

Des actions concrètes pour mieux répondre aux besoins des familles

Depuis plusieurs années, l'AWIPH et l'ONE soutiennent les milieux d'accueil dits « ordinaires » (crèches, gardiennes à domicile...) via **8 services « accueil de la petite enfance »**. En 2013, ce sont ainsi **1500 milieux d'accueil** qui ont pu être **sensibilisés**, **131 formés** plus spécifiquement à l'inclusion d'enfants en situation de handicap et près de **275 enfants intégrés**. Depuis septembre 2013, le service PHARE et l'ONE accompagnent les milieux d'accueil bruxellois via le **projet OCAPI** qui a déjà permis l'inclusion de **25 enfants**.

Face aux constats de l'état des lieux, les 3 organisations ont dégagé de **nouvelles pistes de travail et d'actions à mener**. Il s'agira de veiller à **sensibiliser les professionnels** à une communication soutenante, bienveillante et respectueuse, à **améliorer l'information vers les familles et les aidants proches**, à **généraliser l'intervention en réseau** et créer ainsi des contacts entre les professionnels...ou encore, **en matière d'accueil extra-scolaire, relever les freins mais surtout les pratiques pertinentes** et en assurer la diffusion.

Des missions différentes...une volonté commune !

La réalisation de cet état des lieux s'inscrit dans le cadre des protocoles d'accord passés entre l'ONE et l'AWIPH, d'une part, et d'autre part entre l'ONE et le service PHARE. Ce travail concrétise **la collaboration entre une organisation généraliste, référente en matière de politique de l'enfance, et deux organisations, dont une des missions est de favoriser la participation des personnes en situation de handicap** dans tous les domaines de la vie.

L'AWIPH, l'ONE et le service PHARE souhaitent œuvrer ensemble pour des lieux inclusifs où chacun se sent accueilli, le bienvenu et respecté dans toutes les dimensions de son identité.

[Consulter l'état des lieux](#)
[En savoir plus sur le projet OCAPI](#)
[En savoir plus sur les services « accueil de la petite enfance »](#)



Agence Wallonne
pour l'Intégration
des Personnes Handicapées



Contacts

Pour l'AWIPH

Virginia Li Puma

Chargée des relations publiques et des relations avec la presse

GSM : + 32 479 65 51 38

Pour l'ONE

Caty Guillaume

Responsable du service communication externe

GSM : + 32 486 50 51 53

Pour le service PHARE

Dominique Dugnoille

Conseillère chef du service de l'Emploi et des aides à l'intégration

GSM : + 32 498 58 84 71